Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260305-2026_008-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
CANTON DE MOREAC

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

[2026-008] DEMANDE DE LOCATION DE L'ANCIENNE BIBLIOTHEQUE 16 RUE NATIONALE

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7, L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : le 27 février 2026.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Mr Romuald BLANC, Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME, Mr Erwann GRANDIN, Mme Marie-Laure GRANDIN, Mr Yannick GUEGAN, Mme Christiane JOUBIOUX, Mr Michel LE MERCIER, Mr Julien MAUGUIN.

Excusé : Mr Bruno ANTOINE.

Absents : Mme Claudine NIZAN, Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT, Mme Morgane GUILLO.

Effectif	Présents	Quorum	Pouvoir	Votants
13	9	7	0	9

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mr Michel LE MERCIER.

Madame Konstantina Kyriaki est intéressée par le local de l'ancienne bibliothèque. Elle porte un projet d'atelier de couture, boutique multiservices, ventes de créations artisanales, petite mercerie et cours de couture.

Elle souhaiterait :

- connaitre les modalités pour louer le local
- demander la possibilité d'aménagement d'un accès PMR[1]
- poser une tringle à rideaux devant la vitrine
- bénéficier d'un loyer réduit ou d'une offre de départ afin d'évaluer si ce commerce est viable
- avoir une clause d'un préavis de 3 mois dans le bail commercial dans le cas où il faudrait rompre ce dernier prématurément

Madame le Maire précise que cette personne donne des cours de couture au restaurant le Gwenn Ha Du et a son propre atelier à domicile. Elle ajoute que l'annonce n'a pas encore été publiée puisque les travaux viennent juste de se terminer.

---

[1] Personne à Mobilité Réduite

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260305-2026_008-DE

Le conseil municipal indique qu'il faut en effet publier l'annonce du local tout en approfondissant la candidature reçue. Un choix pourra être fait ultérieurement dès que le conseil municipal aura plus d'informations.

Il est demandé quel montant de loyer proposer sur l'annonce. Monsieur Erwann GRANDIN précise que la commission vie économique avait proposé 250€ nets.

Le conseil municipal valide la publication d'une annonce pour louer le local de l'ancienne bibliothèque à 250€ nets.

Pour	9
Contre	/
Abstention	/
Non votant	/

Le Maire de Guéhenno,
Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD

Commune de Guéhenno
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
Mr Michel LE MERCIER